

Bruxelles est de plus en plus multilingue : les “purs francophones” ne représentent plus que 43 % et les “purs néerlandophones” 7,5 %

La Libre - 15-05-2024

Tribune de Philippe Van Parijs (UCLouvain), Président du Conseil bruxellois pour le multilinguisme

Extraits . Article complet réservé aux abonnés

<https://www.lalibre.be/debats/opinions/2024/05/15/bruxelles-est-de-plus-en-plus-multilingue-les-purs-francophones-ne-representent-plus-que-43-et-les-purs-neerlandophones-75-OM3HA5D7FBCZHDQZJ3SDWS73HA/>

Le taalbarometer de la VUB dévoile des chiffres surprenants pour un débat serein. 47 % des Bruxellois disent parler correctement l’anglais qui devient la langue-lien entre les sous-communautés linguistiques.

Prenez le métro bruxellois. Écoutez les conversations. Vous aurez beau être bon bilingue. La plupart d’entre elles ont beaucoup de chances de rester impénétrables pour vous. Eh oui, Bruxelles n’est plus la ville bilingue de jadis et ne le redeviendra jamais.

Combien de langues les Bruxellois parlent-ils aujourd’hui ? Personne ne peut le savoir. Le dernier recensement linguistique date de 1947. Depuis 2000, grâce au *taalbarometer* de la Vrije Universiteit Brussel (VUB), il est cependant possible de se faire une idée de la diversité linguistique bruxelloise sur la base d’un échantillon aussi représentatif que possible des adultes domiciliés dans la région de Bruxelles-Capitale.

Le quatrième *taalbarometer* date de 2017. Le cinquième vient d’être rendu public. 104 langues différentes sont parlées par les 1.627 personnes interrogées. Mais cela ne répond pas à la question. Un exemple pour le comprendre. Le bengali, l’hindi, le marathi, l’ourdou, le punjabi et le tamoul se retrouvent dans l’échantillon. Mais 700 autres langues sont parlées en Inde, et il y a dès lors de fortes chances que quelques dizaines d’entre elles soient aussi parlées ne fût-ce que par quelques-uns des 966.000 adultes bruxellois que le hasard n’a pas inclus dans l’échantillon. Si l’on vous demande combien de langues les Bruxellois parlent, “plusieurs centaines” sera donc une bien meilleure réponse que “104”.

Diminution de ceux qui parlent au moins une des deux langues officielles

La diversité linguistique croissante de Bruxelles a pour corollaire inévitable une diminution significative du pourcentage des répondants qui ont pour langue parentale une au moins des deux langues officielles de Bruxelles. De 2000 à 2024, les “purs francophones”, c’est-à-dire ceux qui ont le français comme seule langue parentale sont passés de 51,8 à 41,3 %, et les “purs néerlandophones” de 9,3 à 7,5 %. Si l’on y ajoute les combinaisons du français ou du

néerlandais avec une autre langue, les francophones sont passés de 71 à 63,6 % et les néerlandophones de 19,3 à 11,8 %.

Si l'on y ajoute ceux qui ont appris ces langues autrement que comme langue parentale, on obtient des pourcentages plus élevés mais également en forte diminution entre 2000 et 2024. Le pourcentage de ceux qui estiment pouvoir parler correctement la langue est passé de 95,5 à 81 % pour le français et de 33,3 à 22,3 % pour le néerlandais.

À quoi est dû le sursaut du néerlandais ?

Dans le cas du néerlandais, on a cependant constaté un sursaut étonnant au cours de la dernière période : de 16,3 en 2017, le pourcentage est remonté à 22,3 % en 2024. Cette remontée n'est pas attribuable à une augmentation du pourcentage de ceux qui ont le néerlandais comme langue parentale, qui a au contraire encore diminué de 16,3 à 11,8 % entre 2017 et 2024. Elle n'est pas attribuable non plus à une amélioration de l'apprentissage du néerlandais dans les écoles francophones. Au contraire, parmi les jeunes bruxellois issus de l'enseignement francophone bruxellois, 20 % disaient pouvoir parler correctement le néerlandais en 2000. Ils n'étaient plus que 7,8 % en 2017 et 6,5 % en 2024.

Une explication partielle peut être trouvée dans l'augmentation de la proportion des francophones qui ont effectué leur scolarité dans l'enseignement néerlandophone : cette proportion est passée de 1,6 à 3,5 % pour le secondaire entre 2017 et 2024. Mais le sursaut semble principalement dû à la fréquentation de cours de langue pour adultes et une pratique plus régulière dans des contextes professionnels et autres.

47 % des répondants parlent correctement l'anglais

Si l'arabe continue à former, avec les deux langues officielles, le trio de tête des langues parentales bruxelloises, c'est bien sûr l'anglais qui complète le trio en termes de compétence linguistique. Avec 33,3 % des répondants disant pouvoir le parler correctement, l'anglais était *ex aequo* avec le néerlandais en 2000. Avec 46,9 % en 2024, il fait maintenant plus du double du néerlandais et son écart par rapport au français s'est réduit de 62 à 34 %.

Il va sans dire que la diversité linguistique croissante constitue un défi. Entre 2000 et 2024, le pourcentage de ceux qui ne peuvent parler correctement ni le français ni le néerlandais a explosé de 4 à 15,4 %. L'anglais reprend en partie le rôle de langue-lien entre les sous-communautés linguistiques, mais très incomplètement. 10,5 % des personnes interrogées ne peuvent parler correctement ni le français, ni le néerlandais, ni l'anglais, contre 3 % en 2000.

Souplesse surprenante des services publics malgré la rigidité de la législation

Le *taalbarometer* fournit aussi de précieuses indications sur la manière dont les pratiques linguistiques s'adaptent à cette situation, que ce soit dans les commerces, dans les entreprises ou dans les administrations. Il révèle par exemple la souplesse parfois surprenante avec laquelle les services publics parviennent à se débrouiller malgré la rigidité de la législation. Ainsi, les services communaux doivent être fournis en français et en néerlandais et ne peuvent l'être que dans ces deux langues. Le *taalbarometer* a cherché à savoir en quelle langue se passait la communication lorsqu'un citoyen francophone fait face à un employé qui lui répond en néerlandais et inversement. Il s'avère que 3,5 % des néerlandophones et 13 % des francophones passent alors à l'anglais...

Autre exemple : selon la loi, les hôpitaux publics ne peuvent également communiquer qu'en français et en néerlandais avec leurs patients. Mais les répondants du dernier *taalbarometer* disent avoir communiqué avec le personnel des hôpitaux bruxellois en pas moins de 33 langues autres que le français et le néerlandais. C'est le droit de chaque Bruxellois à être servi dans sa langue qui inspirait la législation de 1966 sur l'usage des langues en matière administrative. En vue de réaliser ce même principe aussi bien que possible dans un contexte linguistique profondément modifié, cette législation a un grand besoin d'être constamment transgressée et d'être urgemment revue.

Une contribution cruciale à l'intelligence et à la pacification du débat

Malgré les limites inhérentes au recours à un échantillon et à l'autoévaluation, le *taalbarometer* fournit des informations bien moins trompeuses et plus utiles que ce qu'on peut obtenir avec les lunettes binaires qu'offre le choix de la langue pour les cartes d'identité ou les déclarations fiscales. Grâce au travail rigoureux et intègre des chercheurs de la VUB, ces informations fournissent aux citoyens et aux décideurs une idée plus précise des problèmes à résoudre. Elles apportent surtout une contribution cruciale à l'intelligence et à la pacification du débat sur ce qui est sans doute le plus émotionnel de tous les thèmes qui ont agité la vie politique bruxelloise.